

**Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce**

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 19 décembre 2011 à 20 h à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Fidèle Tremblay, Pierre Beaulieu, Jocelyn Ross, Ovila Soucy, Martin Claveau et Nathalie Bélanger. Le directeur général et secrétaire-trésorier Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2012
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, procède à l'ouverture de la séance. Il est constaté que toutes les formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ont été remplies.

2. Adoption de l'ordre du jour

2011-12-397

Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2012

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, fait la présentation du budget pour l'année 2012.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes heureux de vous rencontrer ce soir, pour vous présenter le budget de l'année 2012, ainsi que le programme triennal d'immobilisation. Ce seront les seuls sujets discutés au cours de cette séance.

À la fin de la séance, il y aura une période de questions.

Comme vous le savez, les grandes marées du 6 décembre 2010 nous ont apporté beaucoup de dépenses non prévues. Cette situation nous a compliqué la vie, pour la réalisation du budget 2012.

Heureusement, nous avons pu rationaliser nos dépenses avec la municipalisation des opérations de déneigement.

En 2010, notre rôle d'évaluation a atteint des valeurs imposables de 166 986 800 \$. Durant l'année 2011, il a atteint des valeurs de 169 969 100 \$, mais avec les démolitions et les pertes de valeur de terrain dues aux grandes marées, nous en sommes à des valeurs imposables de 168 524 300 \$, ce qui nous donne quand même une augmentation de 1 537 500 \$ par rapport à 2010.

Le budget que nous vous présentons ce soir s'élève à 3 144 826 \$, par rapport à 3 264 319 \$ en 2011, soit une baisse de 119 493 \$, représentant 3,6 %. Il faut dire que notre budget 2011 avait été augmenté d'une somme de 250 000 \$ par l'appropriation du surplus libre.

Il faut mentionner que les quotes-parts de la MRC de la Mitis pour 2012, incluant l'évaluation, représente une augmentation de 141 072 \$. Donc, si ce n'était de cette dépense supplémentaire, notre budget serait encore plus à la baisse par rapport à 2011.

Pour ce qui est des quotes-parts de la MRC de La Mitis, il faut savoir qu'il y a de nouveaux services en 2012. Tout d'abord, il y aura l'inspection et le ramonage des cheminées qui seront effectués, ceci amène des frais de 27 352 \$ pour Sainte-Luce. C'est par un tarif de 33,27 \$ par cheminée que nous paierons ces frais.

En 2012, la MRC de La Mitis se dote d'un service de génie, ce qui devrait nous amener des économies, cependant il s'agit d'une nouvelle dépense au budget de l'ordre de 17 281 \$.

Enfin, cette année, il y a la confection d'un nouveau rôle d'évaluation pour Sainte-Luce, ce qui occasionne une dépense supplémentaire de 47 979 \$.

En 2011, les tarifs concernant les réseaux d'égout et d'aqueduc connaissent une augmentation, selon les coûts réels des services.

Pour ce qui est des matières résiduelles, le tarif résidentiel passe de 119,06 \$ à 129,95 \$. Cette augmentation s'explique du fait que la MRC de La Mitis fixe notre quote-part à partir des tonnes de matières résiduelles qui ont été à l'enfouissement en 2011. Avec les grandes marées, il y a eu beaucoup plus de matières résiduelles qui ont été à l'enfouissement. Normalement, ce tarif devrait être moindre en 2013.

Grâce à la rationalisation des dépenses à la section transport, où on passe de 709 130 \$ à 496 026 \$, soit une baisse de 30%, le taux de la taxe foncière passe de 1,063 \$/100 \$ d'évaluation à 0,9946 \$/100 \$ d'évaluation, soit une diminution de 6,4 %.

Nous sommes très fiers de cette réalisation. Il est vrai qu'en 2012 nous ne faisons pas le remboursement complet du capital et des intérêts liés aux règlements d'emprunt pour la machinerie et le nouveau garage municipal, dû aux spécificités du financement municipal. Cependant, si on se projette en 2013, où nous ferons des remboursements en capital et intérêts complets, le budget transport sera encore en baisse de plus de 80 000 \$ par rapport à 2011.

Voilà pour l'essentiel des grandes lignes du budget pour l'année 2012. Nous verrons dans quelques minutes le budget dans le détail.

Nous avons effectué plusieurs vérifications de ce que donnera votre compte de taxes en appliquant ce budget. Nous sommes heureux de vous annoncer que la facture de la majorité des citoyens de Sainte-Luce sera en baisse.

En même temps que le budget, nous allons adopter le programme triennal d'immobilisation que vous trouverez en annexe de la présentation du budget.

Comme nous l'avons déjà dit, les projets qui s'y trouvent sont à titre indicateur. La Municipalité ne crée pas d'obligation de réalisation en inscrivant un projet au programme triennal. De plus, lorsqu'un projet est financé par règlement d'emprunt, il doit être approuvé par les personnes qui en font le remboursement.

Dans les circonstances, c'est-à-dire suite aux difficultés générées par les grandes marées, nous sommes convaincus d'avoir réalisé le meilleur budget, qui malgré tout maintient la stabilité de votre compte de taxes.

Je pense qu'il est important de mentionner que malgré les difficultés que nous avons vécues, nous avons pu mener à terme des projets importants comme :

- Aqueduc, route 132 Est ;
- Infrastructures d'égout et d'aqueduc dans le développement Caron ;
- Municipalisation du service de déneigement.

En 2012, nous comptons réaliser les projets contenus au programme triennal d'immobilisation.

Nous vous présentons ci-joint un tableau comparatif des budgets 2010, 2011 et 2012.

Dans les jours qui viennent, s'il vous vient des questions sur le budget que nous vous présentons, n'hésitez pas à contacter l'administration municipale, il nous fera plaisir d'y répondre.

Nous vous remercions d'être venu à cette présentation du budget.

Gaston Gaudreault, maire

2011-12-398

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2012 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

BUDGET DE L'ANNÉE 2012

REVENUS

▪ Taxes sur la valeur foncière	1 705 724 \$
▪ Tarification pour services municipaux	769 483 \$
TOTAL TAXES	2 475 207 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

▪ Gouvernement du Québec	19 295 \$
▪ Immeubles des réseaux	39 865 \$
▪ Gouvernement du Canada	3 078 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	62 238 \$

AUTRES REVENUS

▪ Imposition de droits	125 000 \$
▪ Amendes et pénalités	12 000 \$
▪ Intérêts	5 000 \$
▪ Autres	6 459 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	148 459 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

▪ Administration générale	250 \$
▪ Hygiène du milieu	3 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	2 000 \$
▪ Loisirs et culture	43 292 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	48 542 \$

TRANSFERTS

▪ Transferts inconditionnels	178 100 \$
▪ Transferts conditionnels	220 461 \$
▪ TOTAL TRANSFERTS	398 561 \$

Affectations	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	11 819 \$

TOTAL DES REVENUS 3 144 826 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil municipal	64 000 \$
▪ Application de la loi	12 797 \$
▪ Gestion financière et administrative	313 427 \$
▪ Évaluation	99 723 \$
▪ Autres	85 661 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	575 608 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	214 336 \$
▪ Sécurité civile	35 874 \$
▪ Sécurité incendie	191 369 \$
▪ Brigadiers scolaires	15 690 \$
▪ Garde d'animaux domestiques	1 000 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	458 269 \$

TRANSPORT	
▪ Voirie municipale	255 824 \$
▪ Enlèvement de la neige	171 066 \$
▪ Éclairage des rues	27 517 \$
▪ Circulation et stationnement	13 974 \$
▪ Transport collectif	27 645 \$
TOTAL TRANSPORT	496 026 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
▪ Administration eau et égout	19 261 \$
▪ Approvisionnement et traitement de l'eau	42 949 \$
▪ Réseaux de distribution de l'eau	74 133 \$
▪ Traitement des eaux usées	68 404 \$
▪ Réseaux d'égout	40 773 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	245 520 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
▪ Collecte et transport	61 315 \$
▪ Élimination	156 939 \$
▪ Matières secondaires	33 080 \$
▪ Traitement	39 934 \$
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	291 268 \$
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	10 029 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	15 154 \$
AMENAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
▪ Aménagement, urbanisme et zonage	91 152 \$
▪ Industries et commerces	26 504 \$
▪ Promotion et développement économique	13 489 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	131 145 \$
LOISIRS ET CULTURE	
▪ Administration Loisirs et Culture	77 580 \$
▪ Centre communautaire	54 412 \$
▪ Patinoires	29 259 \$
▪ Plage et promenade	26 470 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	50 191 \$
▪ Autres	41 278 \$
▪ Activités culturelles	24 286 \$
▪ Bibliothèques	21 813 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	325 289 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
▪ Dette à long terme - intérêts	195 396 \$
▪ Autres frais	0 \$
▪ Autres frais de financement	4 720 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200 116 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
▪ Remboursement en capital	396 402 \$
▪ Activités d'investissement	0 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	396 402 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 144 826 \$

4. Adoption du programme triennal des immobilisations

2011-12-399

Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisation tel qu'il suit :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation							
Programme triennal							
Titre	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Date indéterminée	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Rang 3 Est/Pavage et drainage (Ent. Claveau) 200m	45 000 \$				45 000 \$	F.A./F.C.	T.P.
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Pierre Est				à déterminer	à déterminer	Selon protocole et subventions	T.P.
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Alphonse		à déterminer			à déterminer	Selon protocole et subventions	T.P.
Mur de soutènement de la Promenade	à déterminer				à déterminer	R.E. 25% M.S.P. 75%	T.P.
Affichage municipal	à déterminer				à déterminer	F.R.	T.P.
Rue des Coquillages, pavage et rond-point + expropriation	125 000 \$				125 000 \$	R.E.	T.P.
Trottoir, route du Fleuve Ouest 0,3 km	45 000 \$				45 000 \$	R.E.	T.P.
Pavage rte Fleuve Ouest + drainage (200m)	40 000 \$				40 000 \$	F.A./F.C.	T.P.
Aménagement de 2 réservoirs rang 2 & 3 Est, protection incendie	20 000 \$	20 000 \$			40 000 \$	R.E.	S.P.
Rang 3 Est/Pavage côte à l'Est de la route Dionne	36 000 \$				36 000 \$	F.A./F.C.	T.P.
Évaluation des bâtiments municipaux et leurs fonctions	Évaluer différentes options						A.G.
Réaménagement de la salle de pause au bureau municipal	5 000 \$				5 000 \$	F.R.	A.G.
Identification des édifices municipaux	3 000 \$				3 000 \$	F.R.	A.G.
Éclairage gymnase	5 000 \$				5 000 \$	F.R.	L.C.
Refaire poste de chloration, secteur Ste-Luce	à déterminer				à déterminer	SUB	H.M.
Ponceau rang 3 Ouest	250 000 \$				250 000 \$	R.E.	T.P.
Aqueduc/égout 132 Ouest	3 513 600 \$				3 513 600 \$	SUB & R.E.	H.M.
Pérennité étangs Luceville	Différentes options en évaluation						H.M.
Toiture poste de chloration secteur Luceville	5 000 \$				5 000 \$	SUB (TECQ)	H.M.
Bornes-fontaine Félix Huard et Fleuve Est, # 74				11 500 \$	11 500 \$	F.R.	H.M.

Étayage de tranchée modulaire (caisson)	13 000 \$				13 000 \$	F.R.	T.P.
3 toitures étangs secteur Luceville	5 300 \$				5 300 \$	R.E. / R-2006-71	H.M.
Total	4 110 900 \$	20 000 \$		11 500 \$	4 142 400 \$		

5. Période de questions

Lors de cette période, les questions provenant de l'audience ont touché les sujets suivants :

1. Budget des années antérieures versus les résultats réels pour chacune des années;
2. Félicitations pour la réduction du budget au niveau des transports;
3. Tarification concernant les matières résiduelles.

6. Fermeture de la séance

2011-12-400

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que la séance extraordinaire soit et est fermée.

Gaston Gaudreault
Maire

Gaston Gaudreault
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec. trésorier